

LE COURRIER DU COMMERCE

JOURNAL DES HALLES & MARCHÉS

Fondé par A. GODARD en 1874

Organe des Intérêts Commerciaux, Agricoles, Maritimes, Industriels et Financiers

LYON-MARSEILLE

LYON-MARSEILLE

RÉDACTION ET ADMINISTRATION
LYON - 67, Cours de la Liberté - LYON
TÉLÉPHONE 31-01
Bureaux à MARSEILLE, 50, Rue des Dominicaines.
Téléphone 32-54

TARIF DES ABONNEMENTS
Pour toute la France..... UN AN 15 fr.
Etranger..... 20 fr.
Adresser un mandat-poste à l'ordre du Directeur
On s'abonne également sans frais dans tous les bureaux de poste.
Les abonnements sont reçus pour un an, se paient d'avance et partent
de 1^{er} et de 16 de chaque mois. Ils continuent jusqu'à avis contraire.

TARIF DES ANNONCES
Annonces industrielles, en 4^e page, sans contrat... 0 fr. 75 en ligne
Reclames en quatrième page..... 1 franc
Chronique troisième page..... 1 fr. 50
Chronique deuxième page..... 2 francs
Ces prix sont payables à l'avance et à Lyon.
Prix spéciaux pour Contrats à l'année

RÉDACTION ET ADMINISTRATION
LYON - 67, Cours de la Liberté - LYON
TÉLÉPHONE 31-01
Bureaux à MARSEILLE, 50, rue des Dominicaines.
Téléphone 32-54

S'adresser à Lyon pour tout ce qui concerne les Abonnements, la Rédaction et la Publicité à M. L. GODARD, Directeur-Rédacteur en chef

LE DÉLINQUANT FAISAIT DE LA BAISSE

Il se racontait une bien bonne histoire au dernier marché aux grains de Lyon.
Un courtier bien connu, dont nous taillons le nom, pour déferer à son désir, a été victime d'une mésaventure qui aurait toutes les allures d'une mystification, si les auteurs n'étaient vraiment trop haut placés pour qu'on puisse leur prêter pareille attitude.
Vous savez sans doute, chers lecteurs, qu'il existe une taxe du son, comme il y a une taxe pour les blés, pour les avoines, pour les farines, etc...
Si par hasard vous étiez tenté de l'ignorer, je vous prie de remarquer qu'en ce qui concerne le son tout au moins, nous restons d'une façon générale muets comme des carpes dans nos comptes rendus de marchés, sous la terreur ou nos sommes de l'article 4 de la loi du 29 juillet 1916, en vertu duquel il est défendu d'annoncer, de publier ou d'afficher pour le blé, la farine ou le son ainsi que pour le seigle, l'orge et l'avoine à vendre ou vendus sur les marchés des cours supérieurs au prix fixé à l'article 1^{er} pour le blé et à ceux de la taxation pour la farine, le son, le seigle, l'orge et l'avoine.
Toute infraction serait passible des peines inscrites aux articles 479, 480 et 482 du Code pénal.
Or donc, il y a une taxe du son et voilà pourquoi... votre fille est muette, non pardon!... la rubrique des sons est muette.
Cette petite digression nécessaire, je reviens à mon histoire.
La semaine dernière, le courtier auquel nous faisons allusion, fut convoqué au commissariat de police qui lui lut une dépêche officielle ainsi conçue :

ble d'avoir fait 80 centimes de baisse.
Non, vraiment, ce n'est pas ainsi qu'il faut procéder pour faire face aux difficultés du moment.
Il y a des taxes votées, mal étudiées, impraticables parce que l'on ne tient pas compte des réalités courantes de la vie commerciale, que l'on paraît totalement ignorer.
On ne peut faire appliquer une taxe sans faire appliquer les autres.
On veut obliger les meuniers à vendre leur son au prix de la taxe. Mais cette taxe est calculée sur le prix du blé à 33 fr. départ, à 34,50 rendu.
Où trouvent-ils du blé à la taxe? Au ravitaillement civil qui leur fournit le dixième de leurs besoins! Dans le commerce ordinaire ce n'est pas à 33 fr. départ que l'on peut obtenir du blé mais souvent à 35 fr. comme nous le mentionnons ainsi que tous nos confrères. Pourquoi si l'on veut faire une réalité de la taxe du son ne fait-on pas appliquer celle du blé?
Il est pénible de protester toujours, mais c'est aussi pour le bon motif que nous le faisons. Que les autorités qui nous lisent veuillent bien le croire.
Ces décrets de taxation pris à la hâte sous l'influence des événements ne correspondent à rien de pratique.
Il y a toute une refonte à faire. Il faut mettre tout cela en harmonie et rétablir l'équilibre des prix.
Alors on pourra sans doute faire appliquer carrément et franchement les règlements sans avoir recours à des subterfuges parce que justement la grande majorité s'y soumettrait de bonne foi par discipline patriotique.
ALBERT BOUTIN.

NOS ENQUÊTES

La Production des Marrons ET CHATAIGNES

Les marrons et châtaignes sont un fruit d'hiver. Leur vente est actuellement des plus actives. Leur prix, ainsi que nous l'indiquions il y a trois semaines, est très élevé.
Nous avons voulu savoir si cette augmentation ne tenait pas aux achats nombreux faits par les neutres, et nous avons demandé leur avis aux marchands et récoltants de nos départements français qui sont cotés comme gros producteurs de châtaignes.
De partout un bon accueil a été réservé à notre questionnaire. Les personnes auxquelles nous nous sommes adressés, nous ont donné très volontiers les « tuyaux » que nous leur demandions. Nous sommes heureux de les remercier ici, de toute l'amabilité qu'elles mirent à nous répondre.
A tout seigneur, tout honneur, dit le proverbe. Nous parlerons donc avant tous les autres, de l'Ardeche : c'est d'abord le premier de nos départements producteurs classés alphabétiquement puis c'est celui qui produit le plus de marrons et châtaignes.
Dans la région d'Aubenas, la production en 1916 a été inférieure d'un bon tiers à celle de 1915. Cela tient paraît-il au temps froid qu'il fit au mois de septembre de cette année et qui arrêta la germination des fruits. Les prix furent plus élevés pour cette dernière campagne, 25 à 30 fr. les 100 kilos en 1916 pour les châtaignes contre 15 à 18 fr. en 1915, et 35 à 45 fr. pour les marrons contre 25 à 30 fr. Cette différence appréciable de prix s'explique, d'abord par la récolte peu abondante, puis ensuite par les achats nombreux que fit la Suisse. Ce pays, nous dit-on, a reçu environ « un tiers » de la récolte de 1916! Jamais avant la guerre il n'avait autant acheté! Ce que nous avançons dans notre numéro du 28 octobre est donc bien vrai. De Suisse nos marrons et châtaignes sont bien passés en Allemagne.
A Saint-Péray, toujours dans l'Ardeche, la récolte de 1916 a été déficitaire de 10 % environ. Les prix pratiqués sont : en 1915, de 15 à 17 fr. et de 20 à 24 fr. en 1916 pour les châtaignes. Un négociant de cette ville, vendit à lui seul 2.000 sacs de châtaignes aux neutres!
La production de l'Aveyron a été supérieure à celle de l'année dernière, la grande quantité de châtaignes amena une baisse des prix dans cette région; les 100 kilos, cotés en 1915 20 fr., ne se vendaient plus que 15 fr. en 1916. Les difficultés de transport, laissant de grandes quantités disponibles aux lieux de production, gênèrent les transactions et fut une cause de baisse.
Dans les Basses-Pyrénées, les cours subirent cette année d'assez grandes fluctuations. Ils débutent vers le 15 octobre à 23 fr. le sac de 75 kilos, quelques jours après ils étaient à 25 fr.; puis, brusquement, tombent à 12 fr. pour remonter à 18 fr., cours pratiqué le 13 novembre sur la place de Pau. En 1915, les châtaignes s'étaient vendues de 15 à 20 fr. le sac de 75 kilos. Ces changements de prix au cours de la présente campagne, sont dus en grande partie à la crainte que l'on eût de ne pouvoir conserver les châtaignes par suite de l'abaissement de température qui se fit vivement sentir. Les exportations de cette région ont doublé en 1916.

Le Cantal ne produit pas, ou très peu de marrons. La récolte des châtaignes en 1916 a été moins abondante que celle de 1915. Par contre, les prix ont été beaucoup plus élevés, 15 à 20 fr. en 1915 et 28 à 30 fr. en 1916. Cette augmentation de prix tient surtout aux nombreuses demandes qui vinrent d'un peu partout, des neutres en particulier.
En Charente, la qualité des châtaignes récoltées cette année fut excellente, mais la production a été sensiblement inférieure à celle de 1915. Les prix qui étaient l'année dernière de 25 francs les 100 kilos chez les propriétaires ont atteint 30 fr. pour cette dernière campagne. La hausse tient aux nombreuses expéditions dans l'Est, nous dit notre correspondant.
La Corse a eu une récolte inférieure à celle de 1915. Les prix cependant n'ont pas varié : 15 à 16 fr., marchandise logée quai Bastia, et 15 à 20 fr. quai Ajaccio. Les expéditions se font très difficilement en Corse. Les réseaux de voies ferrées étant peu étendus, les transports se font en grande partie par traction animale. Le manque de main-d'œuvre se fit, là aussi, vivement sentir cette année. Les châtaignes de Corse se sont vendues ces temps-ci à des commissionnaires de Marseille et du Midi; une centaine de tonnes a été expédiée à Lyon, une trentaine en Sardaigne.
Dans l'Isère, les prix qui étaient en 1915 de 20 à 30 fr. pour les châtaignes et 30 à 40 fr. pour les marrons, se sont élevés respectivement en 1916 à 25 et 35 fr. et 35 à 50 fr.
La récolte de cette année-ci normale comme quantité, a été très belle. Les expéditions de l'Isère se font à destination de Lyon.
La récolte de l'arrondissement du Vigan (Gard), qui s'était élevée à 94.473 quintaux en 1915, sera de beaucoup supérieure cette année; les agriculteurs, par suite du manque de main-d'œuvre et des difficultés de transport, ne peuvent en tirer tout le parti qu'ils avaient espéré. Les prix, pour les deux années, ont varié de 24 à 35 fr. pour les châtaignes et de 50 à 55 fr. pour les marrons. Les cours ont été plus élevés cette année. De nombreux achats ont été faits par des étrangers, notamment par des Suisses et des Espagnols. Les transports n'ont été autorisés par la Compagnie du Midi que deux fois par semaine et par 500 kilos seulement.
Dans la Sarthe, la production de cette année a été médiocre, mais supérieure cependant à celle de 1915 qui était très mauvaise. Les prix pour 1916 ont été de 30 à 45 fr., suivant le moment et la qualité, soit une augmentation assez sensible sur ceux pratiqués en 1915. Cette hausse tient surtout à ce que la châtaigne a été cette année-ci presque le seul fruit de la Sarthe. La récolte s'est vendue dans le département même, ou ceux immédiatement voisins; une très petite quantité a été seule exportée en Angleterre.
Des renseignements qui précèdent, il résulte en somme que la récolte de 1916 a été bonne. Les prix, en général, ont été beaucoup plus élevés que ceux pratiqués en 1915. Cela tient en grande partie aux demandes nombreuses qui eurent lieu sur presque tous les marchés de France. Ainsi que nous l'avons déjà signalé, parmi les acheteurs se trouvaient beaucoup de neutres. Nos marrons et châtaignes ne firent que passer dans leur pays, ils allèrent jusqu'en Allemagne ravitailler les Boches... C'est paraît-il un des moyens employés pour hâter la fin de la guerre.
Les envois des marrons et châtaignes ne purent se faire qu'assez difficilement. Par suite du manque de moyens de transports, les sacs étaient empilés dans les quelques wagons mis à la disposition des expéditeurs. La marchandise ainsi pressée, s'échauffait et arrivait bien souvent détériorée.
La récolte de ces fruits n'est pas encore terminée de partout; il faut espérer que les prix pratiqués actuellement iront en diminuant, permettant ainsi à tous de manger des châtaignes et marrons de France. J. CHAPUIS.

Etiquettes et Registres Officiels

En vente à notre Imprimerie, 9, 11 et 14, rue Villeroy, à Lyon, les différents modèles d'imprimés imposés par la loi.

POUR LA MEUNERIE
Etiquettes farine, Loi 1916, avec oeillet métallique :
Par 1.000 le 1.000..... 16 »
Par 2.000 le 1.000..... 13 50
Par 5.000 le 1.000..... 11 »
Par 10.000 le 1.000..... 9 75

Registres Entrées et Sorties des farines, ornat de la page 27 x 43, sur beau papier registre, couverture souple très solide :
De 50 folios ouverts, le registre..... 5 50
De 100 — — — — — 9 »
De 200 — — — — — 13 »

POUR LA BOULANGERIE
Registre d'achats des farines, modèle adopté
Boulangerie, de 100 pages, avec le texte du décret du 27 juin 1916 :
Le registre..... 2 75 franco

Commandez vos imprimés à l'Imprimerie L. Godard et C^{ie}, 9, 11 et 14, rue Villeroy, Lyon.

GRAINS ET FARINES

Marché de Lyon

Jeudi 23 novembre.
GRAINS GROSSIERS. — La hausse continue et les vendeurs sont excessivement réservés.
Maïs. — Nous cotons : Egypte jaunes, 39 fr.; Egypte blancs ronds, 40 fr.; Egypte blancs plats, 40 fr.; Indo-Chine blancs, 39,50; Plata jaunes vieux, 40,50; rouges, 41 fr.; Plata jaunes nouveaux, 43,50; rouges, 45,50 logé voie ferrée Marseille.
Fèves. — Fèves nouvelles Tunisie, 38,50 logé voie ferrée.
Caroubes. — Caroubes d'Oran flottantes, 23 fr. les 100 kilos logés quai Marseille.
J. MALLARD, courtier-représentant, 10, rue Pavé-d'Amour, MARSEILLE. — Grains, Blés, Issues, Farines.

Vendredi 24 novembre.
La température se maintient depuis quelques jours nuageuse, brumeuse et plutôt froide, mais elle permet la continuation des travaux extérieurs. La culture est donc toujours très occupée par les semailles, elle se met lentement aux battages et fait de petites offres.
Le manque de wagons continue à paralyser complètement les affaires, aussi est-ce une semaine absolument morte que nous venons de traverser.
Notre réunion de ce jour n'apporte pas de changement à cette situation.
On vient d'apprendre la fusion des services du ravitaillement civil et du ravitaillement militaire. C'est l'achèvement vers un futur état de choses dans lequel le commerce est appelé à se voir encore réduire.
BLES. — Les affaires sont à peu près nulles sur notre place. La minoterie ferait des achats si elle pouvait recevoir de la marchandise. Or depuis de longs mois des marchés ne sont pas encore complètement exécutés faute de moyens de transport.
Blés région lyonnaise..... 35 .. 35 25
Les 100 kilos rendus Lyon ou parti.
Blés Centre (Allier, Cher, Nièvre)..... 34 25 34 50
Blés roux Drôme..... 35 .. 35 25
Cie Saône-et-Loire..... 34 25 34 50
Cie Côte-d'Or, Yonne..... 34 25 34 50
Blés Seine-et-Marne..... 34 .. 34 25
Blés Beauce..... 35 .. 35 25
Blés Touraine..... 35 .. 35 25
Blés Poitou..... 35 .. 35 25
Blés Vendée-Deux-Sèvres..... 34 75 35 ..
Blés Bretagne..... 34 .. 34 50
Blés du Midi : tuzelles-sais-settes..... 35 50 .. 36 50
Blés 100 kilos départ.
FARINES. — Il y a sur notre place une abondance relative de farines. Il en est arrivé en effet il y a quelques semaines des farines de divers départements, notamment de l'Aube, de la Haute-Marne, de l'Yonne, de Saône-et-Loire, des Bouches-du-Rhône, de la Loire et même du Pas-de-Calais. Aussi la boulangerie boude un peu maintenant. La taxe reste à 43,50 rendu à Lyon ou Villeurbanne.
ISSUES. — Tendence très ferme.

Marché de Bordeaux

Mardi 21 novembre.
La demande est toujours bonne pour les bons blés et le marché est toujours très ferme. On cote départ Loiret, Eure-et-Loir, Loir-et-Cher, fr., 34,50 et 34,75 ; de Bretagne, 34, départ ; Poitou, 34,75 à 35 fr.
Avoines. — La tendance est de plus en plus ferme, les offres sont nulles. A quoi bon proposer l'avoine si on ne peut l'expédier ? Le manque de wagons est général et de nulle part la marchandise ne peut être expédiée. On cote départ Poitou ou Centre grises hiver, fr. 31 ; de Bretagne, 29,75 à 30 ; noires Indre, 29,75 ; toutes nuances, 30,50/25, départ.
Orges. — La menace de taxation rend les acheteurs plus réservés, on cote : orges de Bretagne : fr. 40, départ ; du Centre, 41 à 42 fr.
Seigles. — Article rare, on cote départ Loiret, 35,50 à 36 fr. ; du Centre, 35,50 ; de Bretagne, 35,75 départ.
Sarrasins. — La Bretagne seule offre ici quelques petits lots tenus à 45 et 45,50 départ.
Maïs. — Plus de vendeurs en livrable, en partie du prix de fr. 40, causé par la rareté de l'article en Argentine et aussi d'une certaine demande provenant, soi-disant d'Angleterre, qui ferait rentrer maintenant 1/3 de cette céréale dans la fabrication du pain.
Seul, le disponible est quelque peu timidement offert par les importateurs sur la base de fr. 40 et 39,50 disponible quai. Quelques reventes se feraient autour de fr. 38, mais elles seront vite absorbées, certains importateurs rachètent maintenant les contrats sur la base de fr. 37, quai Bordeaux. Ajouté à cela l'impossibilité d'expédier seulement à la longue et les clients ayant traité et ne pouvant recevoir sont aises de résilier ainsi avec profit. Cependant, rien ne nous étonnera de voir, le mois prochain des prix très hauts pour cette céréale.

Marché de Paris

Mercredi 22 novembre.
Assistance assez nombreuse au marché aujourd'hui.
La fermeté s'accroît sur les blés. On parle de la taxation des orges et sarrasins, mais on ne sait encore rien d'officiel à ce sujet. Il y a plus d'offres que la semaine dernière. La nomination de M. Clavelle à la direction des transports est bien accueillie; on espère qu'il saura remédier à la crise qui sévit actuellement.
Blés. — La fermeté des cours se maintient, la demande étant très active. Les battages se font encore lentement. Les prix de la taxe sont dépassés et le ministre du commerce devrait se préoccuper d'approvisionner les minotiers qui manquent complètement de blé. Nous ne pouvons indiquer les prix très élevés pratiqués pour les provenances du Poitou, Sarthe, Mayenne, Toulouse, de Beauce, de Brie et du Gâtinais. On atteint 34,50 et 34,75 en Meuse, Meurthe-et-Moselle, Oise, Somme, Ile-et-Vilaine. La Bretagne se traite pour les qualités ordinaires à 34 environ.
Les blés étrangers se maintiennent. Les prix indiquent une reprise de 1 fr. On cote en cal dans nos ports : Australie, flottant, de 49 à 50 fr.; North Manitoba, N. 4, expédition novembre-décembre de 50 à 50,50; N. 2, de 49 à 50 fr.; Red Winter N. 2, sur novembre-décembre, de 48,50 à 49,50; Hard Winter N. 2, sur novembre-décembre, de 48,50 à 49,50; Choise Kurrrache, flottant, de 50 à 51 fr.; Plata, 78 kilos, sur novembre-décembre, de 49,50 à 50 fr.; 77 kilos, de 48,50 à 49,50.
Farines. — Les offres de la minoterie sont légères, ce qui démontre combien la fabrication est réduite, faute de matière première. La demande par contre est active, et les cours tendent à s'accroître. Quelques affaires nous sont signalées avec une majoration de 25 centimes environ sur les prix de la semaine dernière. Les vendeurs tiennent 42 et 42,25 nu et 43,25 et 43,50 logé.
Seigles. — Peu de demandes et assez d'offres. Tendence des cours calme.
On tient départ : Champagne, 35,40 à 35,50 ; Loiret, Yonne, 35,50 ; Centre, vallée du Rhône, Dauphiné, Midi, 35 ; Somme et Oise, 35,50 à 35,75 ; Bretagne, 34,75 à 35.
Orges. — Les cours sont en baisse par suite de la menace des taxations et du peu de demandes de la matière qui attend un recul des prix.
On tient départ 41 à 41,25 pour les provenances de Beauce et du Gâtinais; 41 Champagne; 40,50 Poitou et Charentes; 40,25 à 40,50 Sarthe et Mayenne; 39,75 à 40 Ile-et-Vilaine; 38 Bretagne. Les pailles du Midi valent départ 40.
Escourgeons. — Cours faibles en sympathie avec la baisse des orges. Peu d'offres sont faites. On tient départ : Poitou, Charentes, Vendée 41 ; Beauce et Gâtinais, 41,50 ; Finistère 40 ; Champagne 41.
Avoines. — Les battages se font toujours aussi lentement, il y a par conséquent peu d'offres et indisponible. La demande s'accroît et on enregistre une avance de 25 centimes.
A Paris, on paye rendu le prix intégral de la taxe. Au départ, on parle de 30,75 à 30,85 pour les grises de Beauce, de 30,25 à 30,50 les grises de Bretagne, 31 les grises du Centre et du Poitou, 31 également pour les noires des mêmes provenances, 30,60 pour les noires de Bretagne. Les bigarrées de Bretagne valent 30,10, les jaunes et blanches de l'Oise et de la Somme 30, les blanches de la Haute-Saône 29,75. Vers la fin du marché, la situation n'accuse pas de changement notable.
Avoines étrangères. — On cote en cal par chargement complet :
Avoine Amérique décembre-janvier 42 à 42,50; dito Plata novembre-décembre pas vendeurs.
On a toujours de mauvaises nouvelles sur la récolte de l'Argentine. La cherté du fret et les demandes nombreuses provoquent un relèvement des cours à l'origine.

Marché de Marseille

Jeudi 23 novembre.
BLES TENDRES. — Ravitaillement civil, 32,75 palan Marseille; 33,75 rendu franco.
BLES DURS. — Aubaines ou buissons, 36,25; aubaines, 37,50; godelles d'Auvergne, 35 fr. gare départ.
Ferd. et Max PALM, Courtiers-Représent. — 4 MARSEILLE —

PAILLES FOURRAGÈRES

Paris, 22 novembre. — En pailles, on trouve toujours très réduites. En balles pressées haute densité, on tient départ grandes gares aux 1.000 kilos.

Pailles de blé, 85 à 90 fr.; d'avoine, 75 à 80 fr.; d'orge, 65 à 70 fr. Dans les régions du sud-ouest et du sud-est, d'où la sortie des fourrages est interdite pour la consommation civile, les prix offerts par les acheteurs des pays basques dénotent d'un besoin urgent. On parle de 18 à 20 fr. les 100 kilos départ pour foins et luzerne, à condition, toutefois, d'en assurer les livraisons, ce qui est peu aisé. Le ravitaillement est son plein et paie 10,75 à 11 fr. pour 100 kilos, pressage compris. Tout le matériel de transport est réservé pour les besoins de l'armée, aucun wagon ne peut en être distrait.

Firmilly (Loire), 23 novembre. — On cote : foin première qualité, 14 à 15 francs; deuxième qualité, 13,50 à 14 fr.; paille de froment alimentaire, 6 à 7 fr.; paille de seigle, 6 à 7 fr.; les 100 kilos. Les apports en pailles et fourrages sont peu importants sur nos marchés, bien que nous ayons eu une bonne récolte.

Feurs (Loire), 24 novembre. — On cote : foin première qualité, 8 fr.; deuxième, 7,50; paille de froment alimentaire, 5 fr.; paille de froment pour bétail, 4,50; paille de seigle, 4,50; paille d'avoine, 4,50 les 100 kilos.

PAQUELET (maison Moussier), courtier Lyon, 5, rue de la Barre, 5, Lyon.

Pflaier Aug., 32, rue Paradis, Marseille.

GRAINES FOURRAGÈRES

Sablé-sur-Sarthe, 21 novembre. — On cote : graine de trèfle violet, de 200 à 210 fr.; vesces, de 45 à 50 fr. les 100 kilos.

Tendance ferme. Agen (Lot-et-Garonne), 22 novembre. — On cote : graine de trèfle violet, 180 à 185 fr.; luzerne, 130 à 140 fr. les 100 kilos.

Les offres ont bien diminué; mercredi prochain, jour de foire clôturera sans doute les marchés aux grains. Paris, 23 novembre. — Trèfle violet. — Les affaires ont été bien ralenties en raison des prétentions excessives des vendeurs. On a traité quelques lots aux cours suivants : trèfle violet nature Poitou-Centre, 190 à 200 fr.; Midi, 185 à 190 fr.

Trèfle incarnat, 100 à 120 fr. Trèfle blanc nouveau, pas d'offres. Luzerne. — Offres plus nombreuses. Après la baisse de ces jours derniers, l'article se tient mieux. On cote : luzerne décussée Provence, 180 à 185 francs; Poitou, Vendée, 140 à 160 fr.

POMMES DE TERRE

Transport des pommes de terre et des haricots de la zone des armées vers l'intérieur.

M. le Sous-Secrétaire d'Etat du ravitaillement et de l'intendance vient d'informer M. le Ministre de l'Agriculture que pour répondre au désir qu'il avait exprimé, les gares du réseau des armées ont été invitées par M. le Général commandant en chef, à accepter les expéditions de pommes de terre et de haricots destinés à l'intérieur, sur le vu d'un certificat du maire ou, à défaut, du conseiller municipal qui le remplace, attestant que l'expéditeur, propriétaire dans sa commune et domicilié à l'intérieur, a sollicité le droit d'exporter pour sa consommation familiale des produits provenant de sa propriété.

PAQUELET (maison Moussier), courtier, Spécialité en pommes de terre, semences et consommation Lyon, 5, rue de la Barre, 5, Lyon.

J. WALLARD, représentant, MARSEILLE. — Pommes de terre. Fourrages et Pailles.

Pommes de terre de toutes provenances. Semences. Consommation. Oignons. Carottes. Fèves. Pailles. QUATRE, courtier, 7 rue Part-Dieu, Lyon. Adr. télégr. : Quatre Part-Dieu, 7. Téléph. 88-27.

Lyon, 24 novembre. — L'offre est pour ainsi dire nulle, et il faut pour traiter quelques affaires fournir des bonis de priorité ou des autorisations de semence, la plupart du temps.

Si on pouvait obtenir des bons de transport, on verrait facilement des achats de 4 à 150 par cent kilos sur les cours actuels, mais ce sont des pièces qu'il est presque impossible de se faire délivrer.

On cote avec tendance très ferme, sur wagon gare départ des régions d'expédition, et à la tonne : Early rose, Orléanais, Touraine, Anjou, Poitou, Limousin, Sarthe, Fr., de 180 à 190; Early rose, Côte-d'Or, Saône-et-Loire, Jura, de 175 à 190; Institut de Beauvais, Jura, Saône-et-Loire, Nièvre, Côte-d'Or, Loire, Haute-Loire, de 155 à 165; Institut de Beauvais, Sarthe, Mayenne, Limousin, Crausse, de 140 à 155; jeunes rondes, Orléanais, Touraine, Anjou, Poitou, Sarthe, Limousin, de 135 à 145; jeunes princesses, Auvergne, de 160 à 170; fourniture, Jura, Saône-et-Loire, Nièvre, Côte-d'Or, Loire, Haute-Loire, de 135 à 145; fourniture, Sarthe, Limousin, Bretagne, de 135 à 140.

Firmilly (Loire), 23 novembre. — On cote : pommes de terre violettes, 15,50 à 16 fr.; jaunes, 14,50 à 15 fr. les 100 kilos.

Cours bien tenus, malgré un appoint considérable en pommes de terre de variétés diverses.

Feurs (Loire), 21 novembre. — On cote : pommes de terre violettes, 12 francs; rouges, 11,50; jaunes, 12 fr.; early, 15 fr.; Beauvais, 12,50 les 100 kilos.

Paris, 22 novembre. — Le marasme est complet. De jour en jour, l'approvisionnement se restreint. Les expéditions ne se font pas et les détenteurs ne se décident pas à vendre à perte. Les acheteurs officiels éprouvent des difficultés pareilles à celles des vulgaires approvisionnements, et l'on peut, dès lors, penser qu'ils influenceront assez la Préfecture pour l'amener à mettre la taxe en harmonie avec les conditions commerciales.

Pas d'affaires. Pas de cours. Il n'est question que de prix nominaux.

Marseille, 23 novembre. — Les offres sont toujours parvenues par suite des difficultés de chargement. La demande est relativement calme et les prix se maintiennent sans grand changement.

Nous cotons notamment : Beauvais Saône-et-Loire 15 fr.; mélangés Saône-et-Loire 13,50; mélangés Haute-Vienne

13,50; Beauvais Haute-Vienne 15,50; Jaurès Haute-Vienne 16 fr.; early 18 fr.; Beauvais Drôme 16 fr.; Côte-d'Or 15 fr.; mélangés 13 fr.; early roses Côte-d'Or, 18 fr.; Beauvais Auvergne 15,50 à 16 fr.; Jaunes 16,50; mélangés 13,50; Basses-Alpes jaunes et Beauvais 17 à 17,50. Le tout aux 100 kilos en vrac sur gare de départ des régions indiquées.

NOIX CERNEAUX

Lyon, 24 novembre. — Le mouvement de hausse que nous constatons il y a quelques jours sur les cerneaux pour l'huile, s'est encore accentué.

A l'heure actuelle les vendeurs demandent pour les cerneaux nouveaux 150 francs les 100 kilos et par petites quantités.

Inutile de dire que devant des prix pareils les fabricants d'huiles, se montrent très réservés.

Bordeaux, 22 novembre. — Noix en sacs : Marbota de 57 à 58 fr.; cornes de 54 à 55 fr.; naves du Lot, de 53 à 54 fr.; Pyrénées de 44 à 45 fr.; Espagne de 43 à 44 fr. le tout aux 50 kilos.

Cerneaux en caisses : extra soit demi-centaines les 100 kilos de 355 à 360 fr.; invalides les 100 kilos 270 fr.

Saint-Marcellin (Isère), 21 novembre. — Noix mayettes de Grenoble, 125 fr.; dito commerciale 123 fr.; cerneaux de mayettes en caisses 400 fr.; dito chaberte en caisses 350 fr.; Arlequin 200 fr. les 100 kilos.

CHOUX, CAROTTES, OIGNONS

Lyon, 24 novembre. — Choux. — On commence à trouver de la marchandise dans le Midi à 6 fr. les 100 kilos départ.

Le Prix cote toujours 5 à 6 fr. les 100 kilos. Auxonne, 5,50 à 6 fr.; le cours se maintient à 7 fr. les 100 kilos dans la région de Sathonay-Rillieux.

Carottes. — On en trouve encore de petites quantités dans la région de Pont-de-Vaux, au même prix, c'est-à-dire 8 fr. les 100 kilos.

Oignons. — La hausse s'accroît toujours. Auxonne cote 40 à 42 fr. les 100 kilos. Le Midi offre à 30 fr. les 100 kilos départ.

Paris, 22 novembre. — Situation absolument inchangée, avec affaires difficiles. Les cours précédents sont continués.

On cote : oignons de la Vienne 34 à 35 fr.; dito des Mureaux, 36 à 38 fr.; carottes de Meaux et du rayon de Paris, 12 à 15 fr.; navets de Meaux et du rayon de Paris, 6 à 8 fr.

LEGUMES SECS

Paris, 22 novembre. — Les haricots blancs du pays sont cotés 125 à 130 fr. les 100 kilos Paris; haricots blancs étrangers, 115 à 120 fr.; haricots couleurs étrangers, 90 fr. Paris.

Une sorte de pays est toujours rare par suite de la continuité des réquisitions et la demande est toujours très forte.

Bordeaux, 21 novembre. — Les lentilles de Russie sont cotées 135 fr. gare Bordeaux; d'Espagne 130 fr. sur wagon frontière Cèrèbre ou Hendave.

Haricots. — D'Espagne valent 110 fr. les 100 kilos wagon frontière Cèrèbre ou Hendave, pour la qualité Gagneux et 106 à 108 fr. pour les petits haricots blancs. Le pays offre de très petites quantités, on trouve seulement des petits lots de cocos ou plats nature qu'il faut payer de 110 à 115 fr. départ suivant qualités.

Fèves. — Du Medoc en hausse, on cote départ Talais 27,75 les 75 kilos, la Compagnie du Medoc n'autorise la circulation de son matériel que jusqu'à Bordeaux impossible de sortir ses wagons du réseau, aussi les affaires ne peuvent-elles être locales.

Farine de fèves. — On cote de 35 à 33 francs les 100 kilos Bordeaux, on peut expédier seulement par 500 kilos.

Agen (Lot-et-Garonne), 22 novembre. — On cote : haricots, 100 fr.; fèves, 40 francs les 100 kilos.

FRUITS SECS

Aix-en-Provence, 23 novembre. — Prix de plus en plus fermes pour les amandes coques par suite des arrivages presque nuls sur notre place.

On cote : amandes coques plaines 235 francs montagne 225 fr.; dito de prime extra 235 fr.; amandes coques Al 170 fr.; dito Aladard 150 fr.; dito Mathéronnes 145 fr.; dito garanes 135 fr.; dito doues 65 fr.; amandes cassées doues en sortes 220 fr.; dito lots en sortes 420 fr.; amandes amères petites 180 fr.; dito en sortes 220 fr.; rare Aix aux 100 kilos.

GRAINES OLÉAGINEUSES

Lyon, 23 novembre. — On cote : haricots verts d'Afrique, 75 à 175; pois d'Afrique, 60 à 90; pois gourmands 100 à 125; artichauts d'Alger, 200 à 400; artichauts d'Oran, 100 à 275; tomates, 30 à 80; épinards, 45; carottes en vrac, 14 à 18; poires diverses, 35 à 120; pommes Canada, 80 à 120; pommes communes, 60 à 70; raisins, suivant qualité, 100 à 150; châtaignes, 20 à 32; noix, 35; bouches rouges, 45 à 50; noix diverses, 100 à 130 les 100 kilos.

naires, 72 fr. (acheteurs), décembre-janvier. Arachides machinées à sec, 74,50 (pratiqé) (acheteurs) décembre-janvier. Arachides en coques Rufisque Gamble 64 fr. (nominal), délivrés quai. Ricins : Bombay Coromandel, 63 fr., très ferme, sans affaires.

HUILES D'OLIVES

Châteaurenard, 23 novembre. — Il s'est traité quelques affaires bien restreintes en huile d'olives nouvelles de 110 à 120 fr. les 100 kilos. Cette récolte ne peut pas être plus déficitaire, pour ne pas dire nulle.

HUILES MINÉRALES, PÉTROLES

Lyon, 24 novembre. — On cote : pétrole ordinaire, 39,25; essence, 69,50 l'hectolitre; benzo-moteur, 56,25 la caisse, saxoléine, 45,75.

Lyon, 24 novembre. — On cote : pétrole ordinaire 36,50; essence minérale rectifiée 67 fr.; saxoléine, 44 fr. la caisse de 10 bidons de 5 litres, emballage compris et repris pour 20 fr.; benzo-moteur 53 fr. la caisse de 10 bidons de 5 litres, emballage compris et repris pour 20 fr.; huile Saxol 67 fr. la caisse de 20 bidons de 2 litres, emballage compris et repris à 20 fr.

Avignon (Vaucluse), 24 novembre. — On cote à l'hectolitre : pétrole 38,25; essence, 66,75; essence auto 33,75 la caisse, soit 67,50 l'hectolitre.

HUILES, SUIFS ET CORPS GRAS

Marseille, 22 novembre. — Huiles de Palmes. — A Liverpool, le marché continue actif avec une hausse de 2 liv. 10 à 3 liv. 10 par tonne.

A Marseille marché ferme. On a vendu les Dahomey prompts à 130 fr. caf Marseille.

Suifs. — En Angleterre, marché ferme. En France, on a vendu du suif pays 44 à 45; disp. 155 fr. Narbonne, emballé, comptant; suif végétal blanc 51; disp. 145 fr. mag. Belle, embal. perd. suif pays 43; 1/2 disp. 155 fr. gare départ Narbonne, ent. compt.; suif d'os à l'eau 40-41; prompt à 135 fr. gare Marseille, net, perd.

Huiles. — « Concrètes ». Hausse. Coprah 180; Ceylan 181; Cochon 185. « Fluides ». Hausse, 152; livrable 153; marchandise nue, Marseille usages; marchandise logée franco wagon départ 7 fr. en plus; Japon disponible manque, emballage sept-octobre 135 fr. caf comptant. Huile du Soya du Japon disponible 116 à 118, emb. oct.-nov. 120 fr. caf Marseille, comptant.

Glycérines. — Hausse subite de 25 fr. par 100 kilos sur la glycérine de lessive par suite d'un achat fait par l'Angleterre. Saponification 170 à 185 fr. Marseille usages; lessive 80 % BSS 125 fr.; lessive 10 % 37 fr. disponible; 40 fr. livrable.

Paraffines. — En hausse. Paraffine américaine plaques 53; 125 fr. caf Marseille comptant usages, prompt; dito scellées 50/52 novembre 115 fr. caf Marseille prompt, crédit banque; dito plaques 50/52, emballage, prompt, déc.-janv., 120 fr. caf Marseille, comptant, usages; Paraffine américaine plaques, 50/52; janv.-juin 118 à 120 fr. caf Marseille comptant usages. Paraffine Estinde 59/60; prompt, emb. Rojava-Uni, 145 fr. caf Marseille comptant, usages. Paraffine Gossaise 50/52; prompt à 131 fr. caf Marseille, comptant usages. Paraffine Gossaise 48/50; flottants 115 fr. caf Bordeaux et 120 fr. caf Marseille.

Marseille, 23 novembre. — Nous cotons : huile d'arachide; neutre 162 à 164; Gambio 170; rufisque 174; petite rufisque 165; raffinée 172 à 175. Huile de sésame; raffinée 172 à 175; Bombay blanc 160.

Huiles de graines à fabriquer : arachides 150 disp. 152 liv.; coprahs 178 disp. et 178 livr. Le tout aux 100 kilos nus gare Marseille paiement comptant, escompte 1 %.

SUCRES MÉLASSES

Voici le nouveau décret relatif à la taxe des sucres roux :

Article premier. — A dater du 19 novembre 1916, les sucres deuxième jet en provenance des colonies françaises ne devront pas être vendus en gros à un prix supérieur à 85 fr. les 100 kilos, base 88.

Ce prix s'entend pour la marchandise livrée nette à quai ou à un entrepôt du lieu d'importation. Il ne comprend pas le droit de consommation afférent à ces sucres, mais il comprend l'écart de 9 francs que les importateurs de sucres coloniaux sont tenus de verser au ministère du commerce (service du ravitaillement civil), par application des dispositions de l'article 1^{er} (n° 6, remarque), du décret du 30 septembre 1916.

Art. 2. — Les sucres de premier et deuxième jets en provenance des colonies françaises, livrés à la consommation ou à la raffinerie à partir du 19 novembre 1916, devront, quelle que soit la date de livraison indiquée dans les contrats, supporter le paiement de l'écart de 9 francs ci-dessus spécifié à leur sortie de l'entrepôt, à moins qu'ils ne l'aient acquitté à leur débarquement.

Art. 3. — Toute vente en gros de sucre effectuée à dater du 19 novembre 1916, à un prix supérieur au prix fixé à l'article 1^{er}, sera punie des peines prévues à l'article 9 de la loi du 20 avril 1916.

SAVONS

Marseille, 25 novembre. — Le relèvement des cours s'accroît. On cote : Cuits. — Blanc pur à l'huile d'olive, de 122 à 124 fr.; blanc extra pur, de 122 à 125 fr.; blanc augmenté, de 113 à 115 fr.; jaune résineux extra de 98 à 100 fr.; blanc au suif, de 118 à 120 fr.; vert à l'huile de pulpes, de 104 à 106 fr.; poudre pure parfumée de 215 à 220 fr.; bleu pur pâte ou vif, de 108 à 110 fr.

Non cuits. — Selon qualité : mi-cuits de 45 à 70 fr.; savon à la batteuse, de 55 à 65 fr.; résineux de 57 à 59 fr.; vert exportation de 50 à 55 fr.; noir, de 50 à 54 fr.

Savons durs en barres, en caisse, de 40 kilos minimum. Franco gare ou quai Marseille, comptant net, majoration usuelle pour coupages et moulages.

Mous en barres de 100 kilos. — Qualité ordinaire, de 42 à 50 fr.; qualité extra supérieure, de 105 à 107 fr. Prix à convenir pour petits barils ou boîtes métalliques.

CIDRES ET POMMES A CIDRE

La température est favorable, dans l'Oise au brassage des pommes à cidre. A Beauvais, on cote de 130 à 140 fr. suivant qualité et provenance. A Paris les arrivages se font difficilement. Les offres sont peu nombreuses. On tient au mille kilos : Vallée d'Ange, de 135 à 140 fr.; Seine-Inférieure, de 130 à 132 fr. mais sans garantie de livraison à bref délai.

Le Ministre de l'Agriculture vient de publier les résultats des pommes à cidre pour quelques départements au premier novembre. La récolte est faible dans l'Ille-et-Vilaine, Calvados; Côtes-du-Nord, l'Indre, Pas-de-Calais, Seine-et-Marne, pour la Seine-Inférieure elle n'est que le 2/3 de celle de 1915; en Maine-et-Loire récolte nulle.

MALTS

Paris, 23 novembre. — On enregistre une assez grande demande de disponible. Les cours sont soutenus. On cote : Champagne départ, 77 fr.; Gâtinais et Beauca, 78 à 79 fr. Pour le livrable 6 à 8 mois de janvier, on cote 80 à 81 fr. départ Champagne et Beauca. Mêmes conditions pour les malts à livrer 5/6 mois de mars.

SACS

Lyon, 24 novembre. — Les cours ont tendance à la hausse. On cote : sacs à farine et grains, 8 D.D. qualités moyennes, 1,75 à 2 fr.; sacs à charbon en fils de cocos, 60-65, 3 fr.; 70-75, 3,80.

CAOUTCHOUCS

Paris, 21 novembre. — Marché très ferme. On cote aujourd'hui : crêpes pâles, 9 fr.; crêpes brunes, 8,50; parain, 10,50; conakry plaques et lamères, 6,50; Congo rouge, 6,25; Congo noir, 6,60.

COTONS

Le Havre, 22 novembre. — Marché plus faible. On cote : novembre 168,875; décembre 168,875; janvier 170,375; février 170,875; mars 171,375; avril 172,375; mai 172,25; juin 172,50; juillet 172,50; août 172,625; septembre 172,25; octobre 165,125.

BOIS

Suisse. — Le fayard est coté au stère : à Lyon de 16,90 à 17 fr., à Fribourg de 21 à 22 fr.; à Delémont de 18 à 20 fr.; à Genève 26 fr.

Le chêne de 14 à 14,50 à Lyon; 18 fr. à Fribourg; 24 fr. à Delémont; 24 fr. à Genève.

Le sapin 22 à Lausanne; 12 à 13 fr. à Lyon, 17 à 18 fr. à Fribourg; 11 à 12 fr. à Moudon; 16 à 18 fr. à Delémont; 20 à 22 fr. à Genève.

CHARBONS

Paris. — A partir du 1^{er} décembre, les prix seront à Paris. Charbon flambant. — Négociants ayant un chantier : criblé, 140 fr. (octroi compris), non criblés, composition de 60 à 70 0/0, 125 fr. (octroi compris).

Petits charbonniers vendant au détail : un boutique et n'ayant pas de chantier : criblé, 145 fr. (octroi compris); non criblé, composition de 60 à 70 0/0 130 fr. (octroi compris).

Charbon non flambant. — Négociants ayant un chantier : criblé, 150 fr. (octroi compris); non criblé, 125 fr. (octroi compris); boulets, 130 fr. (octroi compris).

Petits charbonniers vendant au détail en boutique et n'ayant pas de chantier : criblé, 155 fr. (octroi compris); non criblé, 130 fr. (octroi compris); boulets, 135 francs. (octroi compris).

Avignon (Vaucluse), 24 novembre. — On cote : charbons du Gard 55,50; charbons anglais anthracite noisettes sac 177 francs; vrac 174 fr.; anthracite braisettes 17,25 m/m sac 167 fr.; vrac 164 fr.; anthracite grisils 5/15 m/m sac 152 fr.; vrac 149 fr.; grenettes pour forges « Vulcan » sacs 147 fr.; vrac 144 fr.; boulets ovoides « La Grille » sacs 147 fr.; vrac 144 fr.; briquettes S. F. en vrac 147 fr.; ces prix s'entendent aux mille kilos sur wagon gare Avignon.

Marseille (B.-du-Rhône), 24 novembre. — On cote : charbons du Gard pris à la mine sur gare 50 fr.; houilles anglaises : anthracite noisettes en sac 170 fr. vrac 167 fr.; anthracite braisettes 15,25 m/m sac 160 fr.; vrac 157 fr.; anthracite grisils 5/15 m/m sac 145 francs; vrac 142 fr.; grenettes pour forges « Vulcan » sac 140 fr.; vrac 137 francs; boulets ovoides « La Grille » sac 140 fr.; vrac 137 fr.; briquettes S. F. vrac 140 fr.

Ce prix s'entendent les mille kilos sur wagon, gare Marseille.

TOURTEAUX

Marseille, 23 novembre. — Pas de changement dans les cours, les expéditions se font très péniblement par suite du manque de wagons dans les gares.

Tourteaux en plaques pour le bétail. — Arachide décortiquée de Rufisque blanc extra 29 fr.; 1^{er} choix 25,50, courant, 24 fr.; Coromandel 1^{er} choix 24,75; Coprah ou coco cochin 1^{er} choix, 35,25; demi cochin extra 34,50; Ceylan, 1^{er} choix 34 fr.; blanc alimentaire du Levant extra, 24 fr.; sésame blanc ou jaune 1^{er} choix 23,50; gris de l'Inde 23 fr.; lin pur 1^{er} choix M. palmiste naturel 22 fr.; pavot blanc ou oilette, 22 francs.

Le tout aux 100 kilos, vrac gare Marseille, ou sacs en sus, facturés au cours du jour, repris sous déduction de 0,25 de location, si les toiles sont rendues en bon état, dans les 30 jours de la date d'expédition, gare Marseille.

Tourteaux en farines pour le bétail. — Farine de cocotier 1^{er} choix 37,50; d'arachide Rufisque 29 fr.; de sésame blanc 27,50; de lin M. repasse de coques d'arachide (coques mouluées), M. Les 100 kilos logés, gare Marseille.

Tourteaux en plaques pour fumure et terres. — Arachides décortiquées de Coromandel 7 à 8 % azote 21,75; sésame gris de l'Inde 5 à 6 % 23,50; noir ou rosée de l'Inde 5 à 6 % 22,50; pavot blanc ou oilette 5 à 6 % 22 fr.; ricin Pulghère ou Kapoc 3 1/2 à 4 % 18 fr.

BLACHE et C^o, TOURTEAUX 17, rue de la Liberté, MARSEILLE. Téléphone 25-83.

chide n. 2 en farines 7 1/4 à 7 3/4 % azote, 33 fr.; farine « Nutrix » n. 4, 26 francs. Le tout aux 100 kilos logés wagon Bordeaux, par 5 tonnes minimum.

MÉTAUX

Londres, 22 novembre. — Cours du jour, on cote à la tonne : Cuivre comptant pour prompt livraison, 144 liv. 10 s.; cuivre livrable à 3 mois 140 liv.; cuivre électrolytique 165 à 168 liv.

Etain comptant pour prompt livraison 191 liv. 5 s.; étain livrable à 3 mois 193 liv.

Plomb comptant pour prompt livraison, 30 liv. 10 s.; plomb livraison plus éloignée, 29 liv. 10 s.

Zinc comptant pour prompt livraison 57 liv. 5 s.; zinc livraison plus éloignée 55 liv.

Argent en barre, 34 13/16 pence l'once.

Vol à notre 4^e page les cours des vieux acoucheurs, métaux, métaux précieux, métaux, poils, etc.

Denrées coloniales

Les cours des cafés et poivres du Havre ne nous sont pas parvenus.

Produits chimiques

Alun ordinaire en morceaux, 75 francs; alun de chrome, 400 fr.; acide borique, 195 fr.; acide tartrique, 825 fr.; acide acétique (hors ville), 140 fr.; acide oxalique, 690 fr.; borax, 120 fr.; bichromate de soude, 400 fr.; chlorure de calcium desséché, 150 fr.; sulfate de magnésie, 90 fr.; hyposulfite de soude, 60 fr.; sulfure de sodium cristallisé (simili), 35 fr.; glycérine blanche pure 300, 430 fr.; stane de zinc broyé (simili), 150 francs. Chlorate de potasse, 225 fr.; sulfate ammoniacque pour engrais, 75 fr. Le tout aux 100 kilos, franco Lyon.

Pour les produits pharmaceutiques, on cote au kilo : antipyrine, 54 fr.; sulfate de quinine, 180 fr.; bromure de potassium, 27 fr.; salicylate de soude, 40 fr.

Toujours autant de difficultés pour s'approvisionner en produits chimiques.

TARTRES ET DERIVES

Montpellier (Hérault), 21 novembre. — Cours de la Bourse : tartre brut, le degré 2,40 à 70°, 2,45 à

position de résolution de M. Barthe relative aux approvisionnements de soufre et de sulfate. Le Ministre a déclaré qu'il espérait obtenir de l'Italie et de l'Angleterre les quantités nécessaires et que ces produits seraient soumis à taxation. C'est le seul moyen de rétablir l'équilibre au point de vue des prix, empêcher l'accaparement et en assurer la production et le livraison.

Les gros achats de vins ordinaires en Beaujolais sont terminés, de façon à assurer la consommation ordinaire. Il y a partout une hausse de 10 francs sur les prix pratiqués au début de la campagne. Les ordinaires se payent 140, 150 et 160 francs la pièce. Quelques cuvées ont été vendues à Broilly 230, 230 et jusqu'à 240 fr. la pièce de 210 litres et sur grosse lie.

Le Beaujolais a déjà sorti en octobre 50.148 hectolitres contre 6.883 en septembre.

De nos Correspondants particuliers

Montpellier, 21 novembre. On cote : récolte 1916. Vin rouge courant 8 à 9°, de 53 à 54 fr.; montagne, 9 à 10°, de 55 à 58 fr.; montagne supérieure, 10 à 11°, de 58 à 60 fr. l'hectolitre selon qualité et conditions.

Marseille, 22 novembre. Vins. — Devant les besoins de la consommation que la difficulté des transports empêche d'approvisionner suffisamment, la hausse a fait de nouveaux progrès. On cote les Algériens de 54 à 62 fr. suivant degré et qualité.

Feurs, 21 novembre. On cote : vins rouges, 70 fr.; vins blancs, 90 fr. l'hectolitre.

BESTIAUX

LYON-VAISE

Lundi 20 novembre. Porcs. — Amenés : 1.209; renvoyés : 00. — Nous avions 400 porcs de moins que lundi dernier; ce manque assez important a eu pour résultat de rendre les affaires actives et en même temps de faire que les cours ont bénéficié en moyenne d'une hausse de six centimes par livre. On payait la première qualité, 1,27 à 1,29; la seconde 1,20 à 1,24; la troisième 1,14 à 1,17 le demi-kilo.

Mardi 21 novembre. Bœufs. — Amenés : 1.364; entrés aux abattoirs : 253; au total : 1.617. — On cotait au demi-kilo poids mort : première qualité, de 1,16 à 1,21; deuxième qualité, de 1,05 à 1,10; troisième qualité, de 0,95 à 1 fr.

Moutons. — Amenés : 669; entrés aux abattoirs : 878; au total : 1.547. — On cotait : première qualité, de 1,70 à 1,72; deuxième qualité, de 1,60 à 1,65; troisième qualité, de 1,45 à 1,55.

Jeudi 23 novembre. Moutons. — Amenés : 437; renvoyés : 50. Notre marché était mieux approvisionné que celui de jeudi dernier, ce qui a rendu la vente plus calme; néanmoins les prix sont restés les mêmes que mardi. On payait les premiers choix 1,74 à 1,77; les seconds, 1,60 à 1,64; les troisièmes 1,45 à 1,53 le demi-kilo.

Vendredi 24 novembre. Bœufs. — Amenés : 556; entrés aux abattoirs : 208; au total : 764; différence de 103 têtes en plus sur le marché de mardi dernier.

On payait le demi-kilo poids mort : première qualité, de 1,15 à 1,20; deuxième qualité, de 1,05 à 1,10; troisième qualité, de 0,94 à 1 fr.

Paris-La Villette. Lundi 20 novembre. Bœufs... 3036 2753 250 232 216 Vaches... 1922 1575 250 230 214 Taureaux... 235 211 236 224 206 Veaux... 1096 1094 380 326 250 Moutons... 2225 2225 358 294 218 Porcs... 3125 3125 354 334 318

Table with columns: Animaux, Amenés, Entrés, Poids mort, etc. for various livestock categories.

On cote au demi-kilo net : Bœufs. — Animaux de premier choix : 1,6 à 1,23; manœuvres 1,12 à 1,18; qualité ordinaire en manœuvres anglaises 1,12 à 1,28; normands 1,16 à 1,23; charolais et nivernais 1,15 à 1,23; choletais, cantais, vendéens 0,83 à 0,99; sortes de fournitures 0,78 à 0,92; viande à saucissons 0,67 à 0,76.

Moutons. — Premier choix et agneaux 1,52 à 1,82; nivernais, bourbonnais et berrichons 1,28 à 1,55; brebis méliées 1,22 à 1,50; albigeois et limousins 1,18 à 1,28; ardeinois, agenais, Toulouse 1,18 à 1,30; Haute-Loire, Sarthe, Vendée 1,15 à 1,28; Midi 1 à 1,25.

Porcs. — De l'Ouest et vendéens 1,20 à 1,20; du Centre 1,20 à 1,28; limousins et auvergnats 1,05 à 1,20; cochons 1,05 à 1,15.

MARSEILLE

Moutons. — Amenés : 3.895 moutons du pays. Nous avions 155 têtes de moins que mercredi dernier. Vente active par suite du peu de marchandises, avec une plus-value de 15 fr. par 100 kilos. On cotait les beaux moutons de 300 à 325 fr. et les belles brebis de 285 à 305 fr. poids mort.

Bourgs. — Amenés : 149 bœufs et 114 vaches du pays, soit 95 bêtes de moins que le marché précédent. Vente active avec une hausse de cinq francs par 100 kilos sur les cours du marché précédent. On payait les bœufs gris de 238 à 245 fr.; les vaches laitières de 235 à 243 fr. et de montagne de 225 à 233 fr.

BOURG

Marché aux veaux normalement approvisionné pour l'époque. Un peu de calme dans la vente. On a vendu : moutons, 25, de 240 à 250 francs; veaux, 80, de 180 à 200 fr. les 100 kilos sur pied.

BOURGOIN

Vente calme sur le gros bétail et les veaux, vente ferme sur les moutons. On a vendu : bêtes de fourniture 15 de 350 à 500 fr. la pièce; moutons 60, de 250 à 300 fr.; veaux 110, de 180 à 210 fr.; porcs, offre de la charcuterie de 225 à 250 fr. les 100 kilos.

DIJON

On a vendu : 60 moutons de 2,40 à 2,80 kilo poids net; 30 veaux, de 2 à 2,20; 75 porcs, de 2,50 à 2,60 le kilo poids vif.

QUEUGNON

On a vendu : bœufs de trait forte taille de 1,900 à 2,300 fr. la paire; bœufs de taille moyenne, 1.600 à 1.800 fr.; bœufs gras pour la boucherie, de 129 à 135 fr. les 100 kilos; vaches au veau, de 680 à 850 fr. l'une; vaches laitières, de 500 à 650 fr. pièce; vaches grasses, de 112 à 152 fr. les 100 kilos suivant qualité; veaux pour boucherie, de 175 à 185 fr. les 100 kilos; veaux d'élevage, de 290 à 380 fr. l'un; moutons, de 148 à 165 fr. l'un, cochons, brebis, de 50 à 60 fr. l'une, élevés, de 18 à 35 fr.; porcs gras, de 235 à 245 fr. les 100 kilos; porcs d'élevage, de 70 à 120 fr. pièce; porcelets de 35 à 65 fr. l'un.

NANCY

On a vendu : 48 bœufs de 125 à 135 francs; 81 vaches, de 120 à 132 fr.; 3 taureaux, de 108 à 118 fr.; 292 moutons, de 140 à 170 fr.; 75 veaux de 110 à 120 francs; 238 porcs de 183 à 136 fr.

NIMES

On a vendu : bœufs français, 505, de 1,80 à 2,15; vaches françaises, 626, de 1,35 à 2 fr.; moutons, 990, de 2,70 à 3,10; brebis, 357, de 2 francs à 2,75 le kilo poids mort; agneaux, 285, de 1,60 à 1,90; veaux, 274, de 1,60 à 1,80; porcs, 72, de 2,55 à 2,72 le kilo poids vif. Marché bien approvisionné.

SIMANDRE-LES-ORMES

Foire bien approvisionnée. Vente ferme. On a vendu : bœufs de boucherie, de 54 à 60 fr.; bœufs de trait, de 800 à 1.200 francs la paire; bêtes de fourniture, de 50 à 55 fr.; taureaux, de 45 à 58 fr.; vaches pour boucherie, de 50 à 58 fr.; vaches laitières, de 400 à 600 fr. pièce; génisses, de 350 à 600 fr.; moutons, de 25 à 70 fr.; veaux, de 100 à 110 fr.; porcs de 122 à 125 fr.; cochons grasses, de 105 à 115 francs; truies pleines, de 300 à 400 fr. laitières, de 35 à 75 fr.

Adjudications, Ventes et Achats Publics

COMMISSION DES ORDINAIRES

Lyon. — 5 décembre. 102^e bataillon d'artillerie à pied. Adjudication pour la fourniture de 1^{er} viande fraîche; 2^e pommes de terre et autres légumes; 3^e épicerie. Durée du marché 3 mois. Dépôt des soumissions le 4 décembre avant midi.

Limoges (Haute-Vienne). — 5 décembre. 21^e chasseurs. Adjudication pour la fourniture de 1^{er} viande fraîche; 2^e pommes de terre et autres légumes; 3^e épicerie. Durée du marché 3 mois. Dépôt des soumissions le 4 décembre avant midi.

aux grasses pour la période du 1^{er} janvier au 31 mars 1917 inclus. Gurest (Creuse). — 5 décembre. 78^e d'infanterie. Adjudication pour la fourniture de 1^{er} viande fraîche; 2^e pommes de terre et autres légumes; 3^e épicerie. Durée du marché trois mois. Dépôt des soumissions jusqu'au 5 décembre.

Limoges (Haute-Vienne). — 5 décembre. 63^e d'infanterie. Adjudication pour la fourniture de 1^{er} viande fraîche; 2^e pommes de terre et autres légumes; 3^e épicerie. Dépôt des soumissions le 30 novembre. Durée du marché : 3 mois.

Perrignac (Pyrénées-Orientales). — 5 décembre. 53^e d'infanterie. Adjudication pour la fourniture de 1^{er} viande fraîche; 2^e pommes de terre et haricots; 3^e épicerie; 4^e vin rouge. Durée du marché, 3 mois. Dépôt des soumissions le 5 décembre.

Gurest (Creuse). — 5 décembre. 127^e et 327^e d'infanterie. Fourniture de : 1^{er} viande fraîche, mouton, porc. Durée du marché, 3 mois; 2^e épicerie; 3^e vin rouge et bière, du premier janvier au 30 juin 1917; 4^e os et eaux grasses; 5^e débris de pain. Durée du marché, un an. Dépôt des soumissions, premier décembre.

Saint-Yrieix (Hte-Vienne). — 6 décembre. 1^{er} régiment d'infanterie. Adjudication pour la fourniture de : 1^{er} viande fraîche; 2^e pommes de terre et autres légumes; 3^e épicerie. Dépôt des soumissions 4 décembre. Durée du marché, 3 mois.

Dijon (Côte-d'Or). — 7 décembre. Dépot commun des 17 et 26^e dragons. Adjudication pour la fourniture de : 1^{er} viande fraîche; 2^e pommes de terre et autres légumes; 3^e épicerie. Durée du marché, 3 mois. Dépôt des soumissions le 7 décembre terme de rigueur.

Saumur (Maine-et-Loire). — 7 décembre. Ecole de cavalerie. Adjudications pour la fourniture de : 1^{er} viande fraîche; 2^e pommes de terre et autres légumes; 3^e épicerie. Dépôt des soumissions le 7 décembre à 14 heures. Durée du marché : 3 mois.

Abusson (Creuse). — 7 décembre. 162^e d'infanterie. Adjudication pour la fourniture de : 1^{er} viande fraîche; 2^e pommes de terre et autres légumes; 3^e épicerie. Durée du marché, 3 mois. Dépôt des soumissions le 7 décembre.

Hautefort (Dordogne). — 7 décembre. 81^e d'infanterie. Adjudication pour la fourniture de viande fraîche. Soumissions avant le 7 décembre.

Confolens (Charente). — 8 décembre. 105^e d'infanterie. Adjudication pour la fourniture de : 1^{er} viande fraîche; 2^e épicerie; 3^e pommes de terre et autres légumes. Dépôt des soumissions le 5 décembre. Durée du marché : 3 mois.

Nevers (Nièvre). — 8 décembre. 43^e d'infanterie. Adjudication pour la fourniture de : 1^{er} viande fraîche; 2^e pommes de terre et autres légumes; 3^e épicerie; 4^e charcuterie; 5^e margarine; 6^e vins; 7^e os et eaux grasses; 8^e débris de pain. Durée du marché 3 mois. Dépôt des soumissions 4 décembre.

Pontivy (Morbihan). — 8 décembre. Dépot commun des 2^e chasseurs et 13^e hussards. Adjudication pour la fourniture de : 1^{er} viande fraîche; 2^e pommes de terre et autres légumes; 3^e épicerie. Dépôt des soumissions 1^{er} décembre au plus tard. Durée du marché trois mois.

Mayenne (Mayenne). — 9 décembre. 130^e d'infanterie. Adjudication pour la fourniture de viande fraîche. Durée du marché : premier trimestre 1917.

Périgueux (Dordogne). — 9 décembre. 50^e d'infanterie. Fourniture de 1^{er} viande fraîche; 2^e pommes de terre et autres légumes; 3^e épicerie. Dépôt des soumissions, 4 décembre. Durée du marché, 3 mois.

Mâcon (Saône-et-Loire). — 9 décembre, à 14 h. 134^e d'infanterie. Fourniture de : 1^{er} viande fraîche; 2^e légumes; 3^e lait; 4^e saindoux; 5^e épicerie; 6^e vin. Durée du marché, 3 mois; 1^{er} os et eaux grasses; 2^e débris de pain. Durée du marché, un an. Dépôt des soumissions avant le premier décembre.

Poitiers (Vienne). — 12 décembre. 125^e d'infanterie. Adjudication pour la fourniture de viande fraîche. 13 décembre. 2^e pommes de terre et autres légumes; 3^e épicerie. Durée du marché trois mois. Dépôt des soumissions 9 décembre.

Rambouillet (Seine-et-Oise). — 12 décembre, 9 h. 30 et 10 heures. Dépôt des 11^e et 12^e cuirassiers et Ecole militaire préparatoire d'infanterie. Adjudications : 1^{er} pour la fourniture de viande fraîche, légumes frais et os pour le premier trimestre 1917; 2^e os, issues les eaux grasses pour l'année 1917. Dépôt des soumissions 10 décembre.

Châteaufort (Haute-Marne). — 12 décembre. 108^e d'infanterie. Adjudication pour la fourniture de : 1^{er} viande fraîche; 2^e épicerie; 3^e pommes de terre et autres légumes. Durée du marché trois mois. Dépôt des soumissions 5 décembre.

Auxonne (Côte-d'Or). — 14 décembre. Dépot du 10^e d'infanterie et détachement d'ouvriers militaires des Vosges. Adjudication pour la fourniture de : 1^{er} viande fraîche, charcuterie, épicerie, premier trimestre 1917. Enlèvement des os et eaux grasses; enlèvement des débris de pain; enlèvement des balayures; enlèvement des boîtes vides, de conserve, du premier janvier au 30 juin 1917. Dépôt des soumissions, 8 décembre.

Grenoble (Isère). — 25 novembre. 9^e artillerie à pied. Adjudication pour la fourniture de viande fraîche. Dépôt des soumissions, 24 novembre.

Rozen (Seine-Inférieure). — 14 décembre. 11^e régiment d'infanterie. Fourniture de : 1^{er} viande fraîche; 2^e pommes de terre, légumes frais; 3^e légumes secs; 4^e denrées diverses d'épicerie; 5^e vin rouge; 6^e cidre. Enlèvement des os grasses, débris de pain ordinaire et de pain de guerre. Durée du marché, du premier janvier au 31 mars 1917. Soumission avant le 4 décembre.

Gisors (Lot). — 15 décembre. 45 heures. 7^e d'infanterie. Adjudications pour la fourniture de : 1^{er} viande fraîche; 2^e saindoux; 3^e légumes; 4^e épicerie; 5^e légumes verts; 6^e pain de soupe; 7^e balayures. Durée du marché 6 mois. Dépôt des soumissions, 6 décembre.

Saint-Etienne (Loire). — 15 décembre. 9^e et 29^e dragons. Adjudication pour la fourniture de : 1^{er} viande fraîche; 2^e pommes de terre et autres légumes; 3^e épicerie. Durée du marché trois mois. Dépôt des soumissions 16 décembre.

fourniture de : 1^{er} viande fraîche le 14 décembre; 2^e pommes de terre et autres légumes; 3^e épicerie. Dépôt des soumissions pour la viande jusqu'au 10 décembre. Légumes et épicerie, 9 décembre. Durée du marché 3 mois.

Vendôme (Loir-et-Cher). — 21 décembre. 19^e et 20^e chasseurs. Adjudications pour la fourniture de : 1^{er} viande fraîche; 2^e pommes de terre et autres légumes; 3^e épicerie. Durée du marché : 3 mois. Dépôt des soumissions le 19 décembre.

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

Résultats Lyon. — Voici les résultats de la vente de chevaux qui a eu lieu le samedi 28 octobre à Perrache : 3 chevaux de 8 ans ont été adjugés au prix de : 285, 320 et 515 fr.; un cheval de 11 ans au prix de 500 francs; un cheval de 13 ans pour 160 francs; un cheval de 10 ans pour 480 fr.; deux chevaux de 14 ans pour les prix de 275 fr. à 410 francs; un cheval pour 285 fr.; un cheval de 16 ans, 160 francs; une jument de 17 ans pour 350 francs; une jument de 8 ans, pour la somme de 300 francs; un mulet, 18 ans, pour 310 fr.

Millau (Aveyron), 15 novembre. Vente de croûtes et croûtes en croûtes. Preneur lot, 2.500 kilos environ. Bonne vie à Lyon, 420 fr.; deuxième lot, Lavergnie à Bullac, 455 fr.; troisième lot, quatrième lot, Lavergnie, susnommé, 370 fr.; cinquième lot, Molon, susnommé, 400 fr.; sixième lot, Molon, susnommé, 405 fr.; septième lot, Obegi et Ills à Marseille, 310 fr.; huitième lot, Garnier, à Izouard (Isère), 400 fr.; neuvième lot, Obegi, susnommé, 445 fr.; dixième lot, Caussavel, à Paris, impasse Monthouls, 400 fr.; onzième lot, Obegi, susnommé, 375 fr.; douzième lot, Molon, 430 fr., le tout aux 100 kilos.

Lyon, 22 novembre. — L'Administration des Domaines a vendu : — 1.000 menus de bœufs, à M. Marche aimé, à Lyon, à 0,20 centimes le paquet. — 1.500 gros de bœufs à MM. Marche aimé, à Lyon, à 0,80; 500 à 1,20; Benet, 500 à 0,92 centimes le paquet. — 9.000 menus de moutons à MM. Marche aimé, 2.000 à 0,20; Coindre, à Lyon, 2.000 à 0,20; Marche jeune, 2.000 à 0,20; Benet, à Quincieux, 1.000 à 0,20; Bessey, à Lyon, 2.000 à 0,20 centimes le paquet. — 150 kilos de crasse de flambard à M. Benet, à 36 fr. les 100 kilos.

Bourbon-Lancy (Saône-et-Loire). — 1^{er} décembre, 12 h., ventes aux enchères publiques de 25 juments poulinières.

ADMINISTRATION DES CHEMINS DE FER DE L'ETAT

Résultats Paris, 6 novembre. — Vente de vieux papiers provenant de toutes les gares du réseau et des bureaux de province. (3 lots de chacun 180.000 kilos de papiers à mettre au pilon et un lot de papiers de corbeille). Papiers à mettre au pilon, 24 fr. 15; 24,15; 20,27; papiers de corbeilles, cartons, etc., 18; papiers provenant des services centraux de Paris. (un lot comprenant 50.000 kilos de papiers à mettre au pilon et 30.000 kilos de papiers de corbeille); papiers à mettre au pilon, 18; papiers de corbeilles, cartons, etc., 18 fr., le tout aux 100 kilos.

ASILE D'ALIENES

La Roche-sur-Yon (Vendée). — 8 décembre. Adjudication pour la fourniture de diverses marchandises, objets divers nécessaires à l'Asile, et à la vente des es et objets hors de service.

HOSPICES CIVILS

Marseille. — 4 décembre. Adjudication pour fournitures et travaux d'entretien aux Hospices civils de Marseille pendant l'année 1917. Dépôt des soumissions, 30 novembre.

ASILE PUBLIC

Bassens (Savoie). — 8 décembre, à 15 heures, adjudication pour la fourniture en différents lots de : farine et feuillage; viande; épicerie et comestibles; poissons frais; huiles; droguerie, brosseerie couleur; pâtes alimentaires; fromage de gruyère; pommes de terre, châtaignes; paille d'avoine, avoine et son; bois de chauffage; bois vert en fascines; charbons divers; coke, anthracite de la Mure; chapeaux et casquettes; cuirs et articles de cordonnerie; pantoufles en liège; crin et laine pour matelas; beurre de fruitière frais; œufs frais; étoffes diverses, mercerie; tricoterie pour robes; fers et quincaillerie; vitrerie; travaux d'entretien; savon blanc; café vert; planches sapin; vin; chiffons et os à prendre. Durée du marché : premier trimestre 1917. Soumissions jusqu'au 7 décembre.

DEPOT DE REMONTE DE MACON

Résultats Mâcon (Saône-et-Loire), 18 novembre. — Vente de fumiers, adjudicataire : M. Pelletier, à Clément-les-Mâcon. Durée du marché, un an.

AVIS

Achats de toutes mains, de chevaux d'âge de toutes catégories de 5 ans à 10 ans inclus (4 ans nés en 1912 et au-delà) pour les P. S. anglais et pour les chevaux d'attelage; de mulets, de 4 ans à 10 ans, faisant au moins 1 mètre 45, taille exigée jusqu'à nouvel ordre. Tous ces animaux doivent être en service et aptes à entrer immédiatement en campagne. Le Dépôt achètera en outre, en nombre limité : 1^{er} des chevaux de 4 ans (nés en 1912), cuirassiers, dragons, légères, artilleurs selle; présentation réservée exclusivement aux éleveurs; 2^e des juments et chevaux de P. S. anglais de 3 ans (nés en 1913), castrés ou non; présentation réservée aux éleveurs et propriétaires d'écuries de courses; 3^e aux éleveurs des chevaux hongres ou juments de 3 ans (nés en 1913) choisis uniquement parmi ceux primés ou mentionnés dans les concours de chevaux de selle de l'Administration des Haras et de la Société du cheval de guerre ou ayant figuré dans les épreuves d'étalons. Itinéraire pour le mois de décembre 1916 : 2 décembre, 8 heures, Villars-les-Dombes; 4, 9 h. 15, Chalons-sur-Saône; 5, 9 h., Caray-la-Tour; 6, 8 h., Moulins; 7, 8 h., Peray-le-Monial; 8, 8 h., Mâcon; 11, 9 h., Dijon; 12, 8 h., Jussey; 13, 8 h., Chagny; 14, 8 h., Langres; 15, 8 h., Lyon; 16, 8 h., Mâcon; 19, 11 h. 15, Chagny; 20, 8 h., Bligny; 21, 8 h., Charolles; 22, 8 h., Cluny; 23, 8 h., Mâcon. Les localités ci-dessous seront probablement visitées en janvier 1917 : Charolles, Moulins, Lyon, Chalon-sur-Saône, Dijon.

VENTE DE JUMENTS POULINIÈRES

AVIS M. le Commandant du Dépôt de remonte de Mâcon prie instamment MM. les Maîtres des communes de lui demander sans retard le nombre de formules d'admission qu'ils désirent pour la vente des juments poulinières, mises en dépôt chez les éleveurs, pour être distribuées aux éleveurs, propriétaires vicieux de leur commune qui désirent participer à ces ventes.

SAINDOUX-SALAISSONS

Lyon, 24 novembre. — On cote à la Halle des Cordeliers : saucissons de porcs, 5,50 à 7 fr.; épaules, 3,80 à 4 fr.; jambons, 4,50 à 4,80 le kilo.

SAUCISSONS

Lyon, 24 novembre. — La rareté et les cours élevés des porcs ne permettent pas à la charcuterie de constituer des réserves en lards, poitrines et pannes, il s'en suit que les acheteurs se portent sur les produits américains qui de ce fait voient leurs prix aller en progressant.

SAUCISSONS

On cote la production française : lard frais suivant poids de 310 à 355 fr.; poitrines de 370 à 375 fr.; graisses pour porc de 320 à 325 fr.; pannes fraîches, 330 francs; saucisson de Lyon de 750 à 800 francs; id de ménage de 630 à 650 fr.; id d'Arles roses 700 fr.; jambons du 1^{er} trimestre de 450 à 460 fr. les 100 kilos.

MARSEILLE, 23 novembre.

La marchandise de fabrication française faisant défaut, il n'y a pas de cours d'établissements. Les produits américains sont en hausse. On cote : américains tierçons, de 328 à 330 fr.; américains fréquins, de 328 à 332 fr.; américains cuveaux, de 333 à 335 fr.; américains seaux, de 340 à 342 fr. Acquittés des droits de Douane. Raffiné en tierçons disponibles, de 205 à 215 fr.; raffiné en fréquins, de 210 à 220 fr.; raffiné en cuveaux, de 215 à 225 francs; raffiné en seaux, de 230 à 240 fr. Suivant marques. Entrepôt d'octroi.

BULLETIN FINANCIER

BOURSE DE PARIS

Le marché a été, cette semaine, plutôt irrégulier, mais on constate sur la fin de meilleures dispositions dans la plupart des groupes, sans qu'il y ait toutefois de l'ampleur dans les transactions. Pendant plusieurs bourses les ventes, amenées par des prises de bénéfices, ont prédominé. Elles semblent terminées et de nouveaux acheteurs ne tarderont pas à ramener non seulement les plus hauts cours précédents mais, sur certains titres, des prix bien supérieurs.

La prise de Monastir par les vaillantes troupes alliées et la mort de François-Joseph n'ont influencé en rien les cours. Par contre l'activité se maintient à Wall Street où on paraît faire confiance dans l'opération de M. Wilson. Le marché américain est bien disposé et les cuprifères sont nettement en hausse conformément à nos prévisions faites par nous la semaine dernière.

Nos ventes se sont un peu revivifiées. On note quelques demandes en 3^e qui termine à 61,10 et une légère avance, 67,80, du 5^e. Faiblesse des chemins de fer : Lyon 1.005, Orléans 1.095, Nord 1.332, et de valeurs bancaires : Lyonnais, 4.210 contre 4.230, Banque de Paris 1.080 contre 1.090.

Hausse du Rio à 1.780 et des cuprifères en général : Utah 750, Ray 216, Tharsis 162, Capa 140, Boléo 1.000, Miami 300. Les industrielles ont supporté quelques réalisations qui ont fait momentanément fléchir leurs cours. Raison de plus pour en conseiller nettement l'achat.

Creusot 2.740, Air liquide 455, Thomson 745, Tréfileries du Havre 354, Eclairage électrique 230, Forges d'Alais 413. L'action Hotchkiss termine à 547 et l'action Peugeot à 858. Ces deux titres nous paraissent particulièrement intéressants.

La situation des deux affaires est splendide et certain projet grandiose dont nous avons déjà parlé leur permettra de faire des bénéfices considérables. Valeurs Russes très indécises : Brianks 465, Toula 1.355, Maltzof 729. Une reprise courtoise de ce groupe ne nous surprendrait pas.

Marché des Mines toujours calme. Par contre on peut signaler quelques bonnes dispositions en valeurs de diamants : de Beers 374, Jagersponts 117. BOURSE DE LYON

Bourse sans aucune animation. Les réalisations sont nombreuses et amènent dans plusieurs compartiments une réaction assez sensible. Les avis sont pourtant excellents et on peut envisager avant peu une reprise générale de toutes les valeurs plus ou moins touchées actuellement par

Ne perdez pas votre temps à chercher ce que les PETITES ANNONCES vous trouveront, sans autre peine que celle de faire connaître au Grand Public ce que vous désirez obtenir.

TARIF ET CONDITIONS

Sous cette rubrique, nos abonnés et lecteurs désireux de vendre ou d'acheter un fonds de commerce, un produit quelconque, du matériel neuf ou d'occasion, de trouver un employé sérieux, un associé, un commanditaire, de même que ceux de la recherche d'une situation pour eux ou un tiers auquel ils s'intéressent, pourront faire paraître des annonces aux conditions suivantes : Cinquante centimes par ligne de 80 lettres ou signes et par annonce publiée moins de dix fois. Quarante centimes par ligne de 80 lettres ou signes et par annonce insérée au moins dix fois. Toute ligne commencée sera facturée pour une ligne entière. Le texte des annonces devra être adressé à la Direction du Journal, sur feuille détachée, très lisiblement écrit et accompagné du montant.

MATERIEL NEUF ET D'OCCASION

A VENDRE pompe et 2 presses hydrauliques en parfait état. S'adresser Vve Borel, à Veyre (Puy-de-Dôme).

A VENDRE presse haute densité marque C. I. M. A. S'adresser Bregal, fourrages, Montauban.

ON LOUERAIT de suite une presse à fourrages à haute densité et deux presses à bras : une Plissonnier et une Lederrey avec relevage automatique des leviers. S'adresser au bureau du journal n° 542.

ON TIENNE Marot, un décuiseur Marot, un décuiseur Rose av. installation électrique. Un moteur à essence, sacs à graines fourragères, fils recuits pour fourrages, un moulin Japy. S'adr. bur du Journal n° 533.

OCOMOBILE 44 chevaux pour pompe à incendie, état de neuf, double train à roues. Prix 4.000 fr. Gret Besson, 67, cours de la Liberté, Lyon.

PRESSE à percussion pour relieur ou imprimeur. Lafont, cours Suchet 36, Lyon.

OFFRES DE MARCHANDISES

HARICOTS, pommes de terre toutes variétés à la vente. S'adresser à M. Crozat, négociant, à Limoges.

A VENDRE foin pressé, paille de seigle fléau ou machinée soit en balles pressées. Pommes de terre, à acheter fournissant ordres transport. S'adr. à Mme Feuillet et fils, fourrages, à Vorey (Hte-Loire).

VENTE aux enchères cours pommes de terre Institut de Beauvais, etc. Ecrire Lebourlangier, 43 Grande-Rue, Cherbourg.

A VENDRE bon prix 100.000 kg. papier gris d'emballage en rouleaux larg 140 c. poids 100 gr. environ au mètre carré. S'adresser à M. Vicens, 2, pl. Maugeot à Cette.

CHOUX-FLEURS en gros, oignons, carottes, Choux, salades, oranges. Adr. Riquel, Châteaurenard (B.-du-Rh.).

Cours des Caoutchoucs, Chiffons, Métaux, Papiers, Poils, CRINS, OS, CORNES, DÉCHETS DIVERS, ETC.

Table with 2 columns: Caoutchoucs and Métaux. Lists various items and their prices.

Table with 2 columns: Chiffons and Poils et Crins. Lists various items and their prices.

Table with 2 columns: Métaux and Déchets de Cuirs. Lists various items and their prices.

Table with 2 columns: Métaux and Déchets de Cuirs. Lists various items and their prices.

OFFRE minéral de fer : plomb, zinc, blende, manganèse, etc. Ecrire au Bureau du Journal n° 588.

DEMANDES D'ACHATS ACHETERIONS moulin à cylindres, installation moderne, bien situé, faisant 60 à 120 quintaux par jour. Ecrire Courrier du Commerce, n° 325.

QUIS ACHETEUR machines à tricoter Jauges 7-8, 40 à 60 c/m rectilignes, toutes marques. Lemaitre, 14 rue des Acacias, Paris

CHAT de vieux papiers, vieux livres, catalogues, registres anciens, copes-lettres, vieilles correspondances, journaux, cartons et rogatures d'imprimeries au plus haut prix du cours. Prendre adresse au Bureau du Journal n° 373.

COMMES acheteurs de tours parallèles. Faire offre au Bureau du Journal n° 575.

FRANÇOIS OLIVE, 3, rue Colbert, Marseille, demande offres en avoine, blés, seigle, orge, légumes secs, pommes de terre, sarrasin et graines fourragères.

ON DEMANDE des offres par grandes quantités 1° de tous produits de l'alimentation 2° de machines agricoles. Ecrire Courrier du Commerce n° 855.

ON DEMANDE à acheter en bonne occasion autoclave, sertisseuse, tout matériel pour fabrique conserves légumes. Prendre adresse Bureau du Journal n° 591.

A VENDRE OU A LOUER

A REMETTRE cause décès, bon fonds de boulangerie, dans centre important de Seine-et-Loire. S'adresser au Bureau du Journal 507.

OFFRES DE SERVICES

ON DEMANDE pour Seyssel, chez M. Revellard, boulanger, un bon ouvrier, bien rétribué. S'y adresser.

INDUSTRIEL haute garantie ayant fournilure militaire conserves alimentaires, demande personne susceptible d'adresser affaire. Prendre adr. Bureau du Journal n° 934

DIVERS

A VENDRE occasion exceptionnelle, grande glace avec superbe cadre, 3 m. 40 x 1 m. 30. S'adresser Courrier du Commerce n° 691.

REPRESENTATION ET COURTAJE

Homme sérieux, courant grains, ferait représentation, réceptions, manutentions, camionnage place Bordeaux. S'adr. Bureau du Journal 587.

REPRESENTANT sérieux pour Grenoble et Isère, demande cartes maisons de 1er ordre. Ecrire Guérin, Bd. Ed. Rey, Grenoble.

MARSEILLE. Courtier grains-fourrages. Of fre services. Ecr. A. T., 84, bur. Journal.

DESIRE entrer en relation avec maison sérieuse pour placement de neurme, œufs, volailles. Faire offre : Boucherie Le Gall, Quimper.

FOURNITURES GÉNÉRALES POUR LA MEUNERIE CHARLAS & BROCAS Quai Saint-Vincent, 61 - LYON. SOIES à bluter, TOILES métalliques, MEULES de Moulins, HUILES MINÉRALES POUR LE GRAISSAGE.

GRANDES LIQUEURS DE LYON SIXTINE + SUC BEAUJOLAIS MICHEL BRUNIER & FRÈRES Distillateurs-Spécialistes - LYON - 38-140, cours Lafayette FRUITS BRUNIER

BANQUE CENTRALE LYONNAISE J. TAILLANDIER & C° LYON - 20, rue Centrale, 20 - LYON. Souscriptions à toutes émissions ORDRES DE BOURSE - PAIEMENT DE COUPONS - ÉCHANGES - RECOUPONNEMENTS - TRANSFERTS - REMBOURSEMENTS - RENSEIGNEMENTS FINANCIERS GRATUITS, etc., etc.

NOUVELLES MACHINES DE MEUNERIE BROSSES A SONS BROSSES A BLÉ. Toutes ces Machines sont construites sur le même principe, elles nécessitent un emplacement très restreint : prennent peu de force, sont d'une installation facile. Par leur application la mouture est considérablement améliorée. EXTRACTION DÉTACHEURS MAISON FONDÉE en 1843 avancée et le plus grand rendement est obtenu.

BOYAUX Si vous voulez être servis bien et rapidement en BOYAUX de toutes sortes écrivez à B. KONRAD Près les Abattoirs, DIJON. Téléph. 388. Adr. télégr. KONRAD-DIJON.

LE FIGARO Dix centimes le N° d. toute la France. Abonn. : 3 m. 9 fr., 6 m. 18 fr., un an, 34 fr. Rédacteur en chef : M. A. Capus, de l'Académie Française; M. Robert de Flers. Tous les mercredis : Dessin de Forain. Tous les mardis : article de M. Maurice Donnay. Tous les jours : Les commentaires de Polybe sur la Guerre. Publiothé : La publicité du « Figaro » est la plus efficace et la plus recherchée. S'adr. à l'Administration du Journal, 26, rue Drouot, Paris.

Marchands de bois ! Industriels du bois ! Il est de votre intérêt absolu de lire L'ÉCHO DES BOIS Organe FRANÇAIS indépendant du commerce des bois où vous trouverez toujours des renseignements utiles pour votre commerce ou votre industrie. Abonnement : France, 20 fr.; étranger, 25 fr. Chaque abonné a droit à 15 insertions gratuites de 3 à 4 lignes. Numéro spécimen sur demande. Bureaux : 6, Cité Trévise, Paris IX°. On s'abonne dans tous les bureaux de poste.

Saindoix et Salaisons VENTE ET ACHAT Saucissons de Lyon et de ménage Mortadelle Jagon Bologne G. BESSEY, Aîné 25, rue Amélie-Bonnet LYON (Près l'angle des rues Bugeaud et Boileau) BOYAUX SALÉS Fournitures générales pour Charcuteries et Boucheries Outils, potes, épices, ficelles, etc., etc.

Négociants! Commerçants! UTILISEZ vos PETITES ANNONCES pour TOUT ce que vous avez A VENDRE OU A ACHETER

TAILLEUR ANGÉ BALLESTEROS COUTURIER COURS DE LA LIBERTÉ, 69 LYON

Cuir et Peaux en Poils ACHATS DIRECTS A LA BOUCHERIE Anciennes Maisons Pierre VERJUS fondée en 1863 J. VERJUS et G. MORIN, 1887-1913 VERJUS FRÈRES 47, Chemin du Pré-Gaudry, 47 LYON Téléph. : 54-39

Commerce, Industrie, Agriculture ADRESSES RECOMMANDÉES DENREES DIVERSES Légumes secs, conserves, produits chimiques, savons et tous produits alimentaires. Léon LOBJOIE, courtier, à Malakoff (Seine). FROMAGES KRAUER et PELISSIER, 14, 15, 16, quai de Rive-Neuve, Marseille. VINS ET SPIRITUEUX MADON E. et F., courtiers à Marseille. GRAINS, FOURRAGES, etc. A. BRUNET fils et ROGER, 40, quai de Bourgogne, Bordeaux. LEGUMES SECS ETLIN Paul, 9, rue du Louvre, Paris. CONTENTIEUX-TRANSPORTS Maurice WERNERT, 56, cours Morand, Lyon. Téléph. 63-25. Reclamations et procès contre les Cies de chemins de fer.

BUREAU DES DOMAINES DE LYON Le Jeudi 30 novembre 1916, à 2 heures du soir, au Magasin général d'Habillement, 90, avenue Félix-Faure, à Lyon. Vente aux Enchères Publiques DE Vieux Papiers, de Vieilles Chaussures de Débris de Couvre-Chaussures, de Coton Environ 10.000 kilos de Papiers d'archives provenant de la 14e section des C. O. A., de la 4e sous-intendance, de l'atelier de construction, du centre d'Aviation de Bron, du Génie, des 5e et 35e, 6e et 36e Coloniaux. Des Papiers d'archives à provenir chaque semaine de l'Inspection des Forges de Lyon jusqu'au 30 juin 1917 (300 kilos par mois). 5.000 kilos de papiers d'emballage, provenant du Magasin d'Habillement. 650 kilos de papiers goudron, bulle, provenant du C. A. M. A. L. 25.000 kilos de débris de chaussures. 20.000 kilos de déchets du démontage de couvre-chaussures. 55.000 paires de couvre-chaussures non démontés. 650 kilos de coton en torons. Conditions de la vente La vente aura lieu au comptant avec 5 % en sus, par lots de diverse importance.

HUILERIE DU PHÉNIX H. FOURNIER, 19, rue d'Aguesseau, Lyon, téléphone 35-54, grand-prix, médaille d'or, Exposition Internationale d'Alimentation de Lyon 1913, huiles d'olive extra, huiles de graines, gros et demi-gros, livraisons à domicile. Dépositaire des Savons extra purs des Savonneries Fournier-Dellille et des délicieux Comprimés Bouton Fournier. Exigez partout ces produits, si votre fournisseur ne les a pas, adressez-vous directement au dépôt.

UN VITICULTEUR offre les vins de sa récolte garantis naturels A L'HECTO NU par fûts de 550 à 600 par fûts de 210 à 250 par fûts de 110 à 150 COTEAU 1er choix 1916 62 » 64 » 66 » Rosé Gris 1916 66 » 68 » 70 » Vin blanc de table 1916 68 » 70 » 72 » Sur gare de départ contre remboursement, sans escompte. S'adr. en toute confiance au DOMAINE SAINTE-CECILE, par Roujan (Hérault) - Échantillon gratis.

FABRICATION FRANÇAISE Trieur Hélicoïdal "IDÉAL" à Vannes réglable POUR trier les déchets de briques et les graines de toutes espèces. SYSTÈME BREVETÉ Il est indispensable aux Meuniers, Grangeurs, Marchands de Grains et de Denrées Coloniales, Brasseurs, etc. L'Idéal fait le triage automatique en une seule opération - donne quatre classes de grains - élimine les poussières - n'a qu'un seul chemin de triage - engorgements impossibles - toutes les sorties sont sur le même côté - pas de frais d'installation - pas de force motrice. Abel BOBLET, Ingénieur, LYON Téléphone 57-19 87, Cours Vitton Agents sérieux sont demandés

BUREAU DES DOMAINES DE RIOM (Puy-de-Dôme) Le Lundi 4 décembre 1916, à 2 heures du soir, à la Manufacture des Tabacs de Riom, il sera vendu aux enchères plus de 12.000 kilos de papiers, emballés dans sacs en toile. Au comptant, 5 % en sus.

BUREAU DES DOMAINES DE BESANCON Le Mardi 5 décembre 1916, à 10 heures trois quarts, salle du bâtiment du Saint-Esprit, place Paris, à Besançon, VENTE AUX ENCHÈRES DE 7.000 kilos de déchets de drap et 3.000 kilos de toile d'emballage, hors de service, en cinq lots. Au comptant et 5 % en sus.

AVIS DE CONVOCATION

Les actionnaires de la société anonyme en voie de formation dite « Verrière Spéciale » « La Française », au capital de 273.500 francs, dont le siège est à Givors (Rhône), sont convoqués en seconde assemblée générale constitutive pour le 4 décembre 1916, à 2 heures après-midi, à Lyon, place de la République, 44. ORDRE DU JOUR 1° Lecture du rapport du commissaire sur les apports en nature, les attributions faites en représentation et tous avantages particuliers stipulés par les statuts. Vote sur les conclusions de ce rapport. Ce rapport imprimé sera tenu à la disposition des actionnaires, au futur siège social, cinq jours au moins avant l'assemblée; 2° Nomination des administrateurs; 3° Nomination d'un ou de plusieurs commissaires chargés de faire un rapport sur les comptes du premier exercice; 4° Approbation des statuts et constitution définitive de la société; 5° Fixation des jetons de présence des administrateurs et de la rémunération des commissaires; 6° Autorisation à donner, s'il y a lieu, conformément à l'art. 40 de la loi du 24 juillet 1867; 7° Vote sur toutes autres propositions accessoires. Le Fondateur : F. VERZIER.

COMMERCE DE VEAUX EXPÉDITIONS MARIUS HILAIRE Boulevard Landos, LANGOGNE (Lozère) Maison recommandée pour sa bonne marchandise et ses prix modérés

LA GUERRE ILLUSTRÉE LES ÉPHÉMÉRIDES DE LA GUERRE LA SEMAINE MILITAIRE par Jean Villars LA GUERRE ANECDOTIQUE LES JOURNAUX DU FRONT L'HUMOUR ET LA GUERRE par Curnonsky, La Fouchardière, etc. NOMBREUSES ILLUSTRATIONS Retenez le numéro d'EXCELSIOR du DIMANCHE (La Guerre Illustrée) à votre marchand ou prenez-le en abonnement avec ses primes (6 francs par an) à EXCELSIOR, 88, Champs-Élysées, PARIS

L'Union de la Boucherie Lyonnaise ET DE LA RÉGION Le Plus important Fonder de Suif de la contrée ACHÈTE toutes les Qualités et Quantités de SUIFS RÉGLEMENT IMMÉDIAT USINES ET BUREAUX : 33, Avenue de l'Abattoir - LYON-VAISE Téléph. : 3-07 Adr. télégr. UNION-SUIFS-LYONNAISE